

LOIS DU JEU 2019 / 2020



PIERRE TAVELET C.T.A

LOIS DU JEU 2019 2020



60 QUESTIONS ET REPONSES



Question 1

Vous êtes désigné en qualité d'arbitre central sur une rencontre de National 3.

Quelle conduite l'arbitre doit-il tenir alors que la rencontre doit se disputer sur un terrain synthétique et que d'autres lignes que celles utiles à la pratique du football sont tracées?

Réponse :

Seules les lignes énoncées à la Loi 1 doivent être marquées sur le terrain. Lorsque des surfaces artificielles sont utilisées, d'autres lignes sont autorisées sous réserve qu'elles soient de couleur différente et clairement différenciables des lignes de football.



Question 2

A la 67^{ème} mn de jeu, le n°6 de l'équipe A se blesse. Son capitaine demande à l'arbitre de procéder au remplacement de son coéquipier au premier arrêt de jeu. Quelles sont les nouvelles dispositions à cet égard ?

Réponse :

Le joueur amené à être remplacé :

- reçoit de l'arbitre l'autorisation de quitter le terrain, à moins qu'il n'en soit déjà sorti, et doit quitter le terrain par le point des limites du terrain le plus proche de l'endroit où il se trouve, à moins que l'arbitre ne l'autorise à sortir rapidement et immédiatement au niveau de la ligne médiane ou à tout autre endroit (par exemple pour des raisons de sécurité ou en cas de blessure) ;
- doit immédiatement regagner la surface technique ou le vestiaire et ne peut plus participer au match, sauf lorsque les remplacements libres sont permis



Question 3

En National 2, un officiel d'équipe A assis sur le banc insulte l'arbitre qui venait d'accorder à tort une rentrée de touche à l'équipe adverse. Décisions sachant que ni l'arbitre ni son assistant ne sont en mesure d'identifier le coupable. Décisions et explications ?

Réponse :

L'arbitre a autorité pour infliger un carton jaune ou rouge à l'encontre des officiels d'équipe qui n'ont pas un comportement responsable ; si la personne fautive ne peut pas être identifiée, c'est l'entraîneur principal qui se verra infliger la sanction ; un officiel d'équipe médical commettant une faute passible d'exclusion peut rester si l'équipe ne dispose d'aucune autre personne du corps médical, et ce afin de continuer à garantir une assistance médicale aux joueurs qui en auraient besoin.



Question 4

A la suite d'un duel aérien dans la surface de réparation de l'équipe A, une joueuse de l'équipe B reste au sol, victime d'un coup de coude. L'arbitre siffle penalty et demande aussitôt l'intervention des soigneurs. La joueuse au sol insiste pour rester sur terrain car elle souhaite botter le penalty. Décisions ?

Réponse :

Pour autant que l'évaluation de la blessure ou les soins soient effectués rapidement, la joueuse blessée pourra être soignée et restée sur le terrain si c'est elle qui exécute le penalty.



Question 5

Que savez vous de la procédure de la balle à terre?

Réponse :

La balle à terre est donnée au gardien de but de l'équipe en défense dans sa surface de réparation si, au moment où le jeu a été arrêté:

- le ballon se trouvait dans sa surface de réparation, ou
- la dernière touche de balle a eu lieu dans la surface de réparation.

Dans tous les autres cas, l'arbitre donne la balle à terre à un joueur de l'équipe qui a touché le ballon pour la dernière fois, et à l'endroit où le ballon a pour la dernière fois été touché par un joueur, un agent extérieur ou un arbitre, tel que précisé au point 1 de la Loi 9. Tous les autres joueurs doivent se trouver au moins à 4 m du ballon jusqu'à ce que celui-ci soit en jeu.

Le ballon est en jeu lorsqu'il touche le sol.



Question 6

L'arbitre procède au toss entre les capitaines de chaque équipe. Quelles sont les possibilités alors offertes aux capitaines ?

Réponse :

L'équipe qui remporte le toss (pile ou face) choisit soit le but en direction duquel elle attaquera durant la première période, soit d'effectuer le coup d'envoi.

L'adversaire se voit attribuer le coup d'envoi ou le choix du but en direction duquel il attaquera durant la première période.

L'équipe ayant choisi le camp effectuera le coup d'envoi de la seconde période.



Question 7

Selon la loi 9, quand le ballon est-il hors du jeu ?

Réponse :

Le ballon est hors du jeu quand :

- il a entièrement franchi la ligne de but ou la ligne de touche, à terre ou en l'air ;
- le jeu a été arrêté par l'arbitre ;
- il touche un arbitre, reste sur le terrain et :
 - une équipe peut entamer une attaque prometteuse, ou
 - entre directement dans le but, ou
 - est récupéré par l'équipe adverse.

Dans tous ces cas de figure, le jeu doit reprendre par une balle à terre..



Question 8

On joue les vingt dernières secondes du temps additionnel. Sur corner en faveur de l'équipe A, toute l'équipe A, y compris le gardien de but, est présente dans la surface de réparation de l'équipe B.

Le corner est botté régulièrement. Le gardien de l'équipe B se saisit du ballon des mains. Il sprinte jusqu'à la ligne de la surface de réparation et envoie directement le ballon dans le but adverse à l'aide de la main. Décisions ?

Réponse :

But refusé et fin du match.

En dehors du temps additionnel le jeu aurait repris par CPB en faveur de l'équipe A.



Question 9

Quand un joueur est-il en position de hors-jeu?

Réponse :

Un joueur est en position de hors-jeu si :

- n'importe quelle partie de la tête, du tronc ou des jambes se trouve dans la moitié de terrain adverse (ligne médiane non comprise) ; et
- n'importe quelle partie de la tête, du tronc ou des jambes se trouve plus près de la ligne de but adverse que le ballon et l'avant-dernier adversaire. Les mains et bras de tous les joueurs, y compris les gardiens de but, ne sont pas pris en compte.



Question 10

Que signifie « effectuer un sauvetage » dans le cadre de la Loi 11?

Réponse :

Effectuer un « sauvetage » consiste à intercepter, ou tenter d'intercepter, le ballon qui se dirige vers le but avec n'importe quelle partie du corps à l'exception des mains ou des bras (sauf le gardien dans sa propre surface de réparation.)



Question 11

Quelles sont les 3 attitudes qui induisent, une sanction technique voire disciplinaire de la part de l'arbitre ?

Réponse :

On parle d'attitude « imprudente » lorsqu'un joueur dispute le ballon sans attention, ni égard, ni précaution. Aucune sanction disciplinaire n'est nécessaire.

On parle d'attitude « inconsidérée » lorsqu'un joueur agit sans tenir compte du caractère dangereux ou des conséquences de son acte pour son adversaire. Il doit être averti.

On parle d'attitude « violente » lorsqu'un joueur fait un usage excessif de la force au risque de mettre en danger l'intégrité physique de son adversaire. Il doit être exclu



Question 12

Que savez-vous des fautes de main du gardien de but dans ou hors de sa surface de réparation ?

Réponse :

Hors de sa surface de réparation, le gardien de but est soumis aux mêmes restrictions que les autres joueurs concernant le contact entre le ballon et le bras ou la main. Si le gardien de but touche le ballon de la main ou du bras en infraction aux Lois du Jeu dans sa propre surface de réparation, un coup franc indirect est accordé mais aucune sanction disciplinaire n'est infligée



Question 13

Quels sont les cas où un joueur touchant le ballon de la main ou du bras ne sera pas sanctionné ?

Réponse :

Il n'y a en général pas faute si le ballon touche le bras ou la main d'un joueur :

- directement depuis sa tête, son tronc ou sa jambe ;
- directement depuis la tête, le tronc ou la jambe d'un autre joueur à proximité ;
- si le bras ou la main est près du corps et n'en augmente pas artificiellement la surface ;
- si un joueur tombe et que son bras ou sa main est positionné(e) entre son corps et le sol pour amortir la chute (et non pas latéralement ou verticalement).



Question 14

Donnez la définition du jeu dangereux?

Réponse :

Par « jeu dangereux », on entend toute action d'un joueur qui, en essayant de jouer le ballon, risque de blesser quelqu'un (y compris lui-même) ou empêche l'adversaire de jouer le ballon par crainte d'être blessé. Un ciseau ou un retourné acrobatique est autorisé s'il ne représente pas de danger pour l'adversaire. .



Question 15

Alors qu'il part seul au but, le n° 10 de l'équipe A est retenu par le maillot par le n°5 de l'équipe B. L'arbitre siffle le CFD qui s'impose mais l'équipe A joue le ballon rapidement empêchant alors l'arbitre de sanctionner le fautif d'un carton rouge.

Décisions et explications ?

Réponse :

Lorsque l'arbitre a décidé d'avertir ou d'exclure un joueur, le jeu ne doit pas reprendre avant que la sanction ait été infligée à moins que l'équipe adverse joue rapidement le coup franc et se procure une occasion de but claire avant que l'arbitre ait pu commencer la procédure de signification de la sanction disciplinaire ; la sanction sera alors infligée au prochain arrêt de jeu. Si la faute annihilait une occasion de but manifeste, le joueur est averti.



Question 16

**Sur une action confuse, le n°10 de l'équipe A marque un but.
Ce même joueur ôte son maillot pour célébrer son but.
L'arbitre s'aperçoit alors que son assistant n°1 avait levé le
drapeau pour sanctionner l'auteur du but en position de hors-jeu.
Décisions ?**

Réponse :

But refusé. Avertissement du joueur n°10 A pour comportement antisportif.

Reprise du jeu par CFI pour sanctionner le hj.

Rapport



Question 17

Lors de l'exécution d'un coup franc indirect au bénéfice de l'équipe défendante dans sa propre surface de réparation, l'arbitre ne lève pas le bras. Le but est alors directement dans le but adverse.

Décisions et explications?

Réponse :

L'arbitre signale un coup franc indirect en levant le bras à la verticale. Il maintient son bras dans cette position pendant l'exécution du coup franc et jusqu'à ce que le ballon touche un autre joueur, ne soit plus en jeu ou qu'un but ne puisse clairement pas être marqué directement.

Dans le cas où l'arbitre aurait oublié de signaler le caractère indirect d'un coup franc, ledit coup franc indirect devra être rejoué s'il a été joué directement et s'est soldé par un but.



Question 18

CFD contre l'équipe A. L'équipe B qui bénéficie du coup franc demande à l'arbitre de positionner les adversaires à distance. Un joueur de l'équipe B se place alors dans le mur.

Décisions ?

Réponse :

Si, lorsqu'un coup franc est joué, un joueur de l'équipe en attaque se trouve à moins d'un mètre du mur adverse formé de trois joueurs ou plus, un coup franc indirect est accordé à l'équipe en défense.



Question 19

Penalty. Où doivent se positionner les protagonistes ?

Réponse :

Tous les joueurs autres que le tireur et le gardien de but doivent se trouver :

- au moins à 9,15 m du point de penalty ;
- derrière le point de penalty ;
- dans les limites du terrain ;
- hors de la surface de réparation.

Une fois que les joueurs sont positionnés conformément à la présente Loi, l'arbitre donne le signal de tirer le penalty.

Le tireur doit botter le ballon en direction du but adverse ; les talonnades sont autorisées à condition que le ballon soit tiré en direction du but adverse.

Au moment du tir, le gardien de but doit avoir au moins un pied sur sa ligne (ou au même niveau si le pied ne touche pas le sol).



Question 20

Penalty. L'arbitre donne le signal d'exécution mais le botteur ne réagit pas. Il veut clairement déconcentrer le gardien de but adverse en retardant l'exécution du tir. Décisions ?

Réponse :

Une fois que l'arbitre a donné le signal de l'exécution du penalty, le tir doit être effectué faute de quoi l'arbitre peut infliger une sanction disciplinaire avant de redonner le signal de l'exécution. Dans ce cas présent, le botteur recevra un avertissement pour avoir retardé la reprise du jeu.



Question 21

Penalty . Le gardien de but se trouve à un 1m devant sa ligne de but au moment où le botteur frappe dans le ballon. Le gardien détourne alors le ballon hors du but.

Décisions ?

Réponse :

Avertissement pour le gardien de but CAS.

Penalty à refaire.

Rapport



Question 22

Rentrée de touche. Où doivent se situer les adversaires de celui qui exécute la remise en jeu?

Réponse :

Tous les adversaires doivent se trouver à au moins 2 m du point de la ligne de touche où doit être effectuée la rentrée de touche.



Question 23

Quelle est la procédure à respecter pour le coup de pied de but ?

Réponse :

- Le ballon doit être immobile et être botté d'un point quelconque de la surface de but par un joueur de l'équipe qui défend.
- Le ballon est en jeu dès qu'il est botté et a clairement bougé.
- Les adversaires doivent se trouver en dehors de la surface de réparation jusqu'à ce que le ballon soit en jeu



Question 24

Un défenseur exécute un CPB alors qu'un adversaire se trouve encore dans la surface de réparation. Décisions ?

Réponse :

Si, au moment de l'exécution du coup de pied de but, des adversaires se trouvent encore à l'intérieur de la surface car ils n'ont pas eu le temps d'en sortir, l'arbitre laisse le jeu se poursuivre.

Si un adversaire se trouvant dans la surface de réparation lorsque le coup de pied de but est exécuté ou entrant dans la surface de réparation avant que le ballon ne soit en jeu touche ou dispute le ballon avant qu'il ne soit en jeu, le coup de pied de but doit être retiré. Si un joueur entre dans la surface de réparation avant que le ballon ne soit en jeu et qu'il commet ou subit une faute, le coup de pied de but devra être retiré et le joueur fautif pourra être averti ou exclu en fonction de la nature de sa faute. Pour toute autre infraction à la présente Loi, le coup de pied de but doit être retiré.



Question 25

**Corner. Le botteur joue le ballon et retouche le ballon de la main.
Décisions ?**

Réponse :

Si, une fois que le ballon est en jeu, l'exécutant retouche le ballon avant que celui-ci ait été touché par un autre joueur, un coup franc indirect est accordé. Et si l'exécutant commet une main :

- un coup franc direct est accordé ;
- un penalty est accordé si l'infraction s'est produite à l'intérieur de la surface de réparation de l'exécutant, sauf si celui-ci était le gardien de but auquel cas un coup franc indirect est accordé.



Question 26

Alors que le ballon est en jeu, un joueur de l'équipe A frappe en direction du but adverse. La frappe est si puissante que la barre transversale se rompt. Décisions ?

Réponse :

Si la barre transversale est déplacée ou se rompt, le jeu doit être arrêté jusqu'à ce qu'elle soit réparée ou remise en place. Le jeu reprend alors avec une balle à terre. S'il n'est pas possible de la réparer, le match doit être définitivement arrêté. Une corde ou tout matériau souple ou dangereux ne peut remplacer la barre transversale. .



Question 27

Que savez-vous de la couleur des équipements ainsi que celle du maillot de corps ?

Réponse :

Les deux équipes doivent porter des couleurs les distinguant l'une de l'autre et des arbitres. Chaque gardien de but doit porter des couleurs distinctes de celles portées par les autres joueurs et par les arbitres.

Si la couleur des maillots des deux gardiens est la même et si aucun des deux gardiens n'a d'autre maillot, l'arbitre autorise à jouer le match.

La couleur du maillot de corps doit être :

- d'une seule couleur qui doit être la même que la couleur principale de la manche des maillots, ou
 - d'un motif ou de couleurs reprenant à l'identique celui/celles des manches du maillot.
- La couleur des cuissards/collants doit être identique à la couleur dominante du short ou à la partie inférieure du short ; les joueurs d'une même équipe doivent porter la même couleur.



Question 28

Un joueur refoulé pour mettre son équipement en ordre pénètre sur le terrain sans autorisation.

Décisions ?

Réponse :

Un joueur pénétrant sur le terrain sans autorisation doit être averti et si l'arbitre arrête le jeu pour donner l'avertissement, un coup franc indirect sera accordé à l'équipe adverse à l'endroit où se trouvait le ballon au moment de l'interruption, à moins que le joueur n'interfère avec le déroulement du jeu, auquel cas un coup franc direct (ou un penalty) sera accordé à l'endroit de l'interférence.



Question 29

Quelles sont les prérogatives de l'arbitre assistant ?

Réponse :

Les arbitres assistants sont chargés d'indiquer :

- quand le ballon est entièrement sorti du terrain et à quelle équipe revient le corner, le coup de pied de but ou la rentrée de touche ;
- quand un joueur en position de hors-jeu peut être sanctionné ;
- quand un remplacement est demandé ;
- lors de penalties, si le gardien de but quitte sa ligne avant que le ballon n'ait été botté, et si le ballon a franchi la ligne ; en la présence d'arbitres assistants supplémentaires, l'arbitre assistant devra se tenir à hauteur du point de penalty.

L'arbitre assistant a également pour responsabilité de contrôler les procédures de remplacement.

L'arbitre assistant peut pénétrer sur le terrain pour s'assurer que la distance de 9,15 m est respectée.



Question 30

Comment s'intitule la Loi X?

Réponse :

Issue d'un match



Question 31

Dans le livret des Lois du Jeu FIFA, quels sont les autres équipements que l'arbitre est autorisé à utiliser?

Réponse :

L'arbitre est autorisé à utiliser :

- des équipements pour communiquer avec les autres arbitres, drapeaux électroniques, oreillettes, etc. ;
- des systèmes électroniques de suivi et d'évaluation des performances ou autres équipements d'évaluation physique.

Les arbitres de terrain n'ont pas l'autorisation de porter des bijoux ou tout autre équipement électronique, y compris des caméras.



Question 32

Lors d'une rencontre "senior" au cours de laquelle les ballons multiples sont utilisés, sur une action de jeu, le ballon va dans les tribunes. Un ramasseur de balle lance immédiatement un ballon. Le jeu reprend. Après 2 minutes de jeu, un but est marqué. Le gardien vient aussitôt faire constater à l'arbitre que le ballon est de taille 4. Décisions ?

REPONSE

Le ballon n'est pas conforme à la catégorie d'âge. But refusé. Remplacement du ballon non-conforme par un nouveau ballon.

Si le but a été marqué lors d'une action de jeu : Balle à terre à l'endroit où le ballon a été touché en dernier lieu, sous réserve de la procédure de la Loi 8.

Si le but a été marqué directement sur une remise en jeu : La remise en jeu est à recommencer.



Question 33

Quelle doit être l'attitude de l'arbitre lorsque des joueurs souhaitent porter des gants ou des collants pendant le déroulement du match ?

Réponse :

La Section des Lois du Jeu indique que le port de gants et des collants (à l'exception du gardien de but) est réservé aux périodes de froid. La décision d'autoriser le port de gants ou des collants est laissée à l'appréciation de l'arbitre qui devra décider si les conditions atmosphériques le justifient ou non.



Question 34

Corner effectué par le n°7 de l'équipe A. Le ballon heurte la barre transversale, revient vers le n°7 qui marque mais, au moment où il reprend le ballon, le libéro adverse, situé sur la ligne de but, donne un coup de poing à un adversaire. Ce dernier, dans l'action, avait pénétré dans les filets.

Décisions et explications ?

Réponse :

But refusé.

Exclusion du libéro pour acte de brutalité.

Le fait de frapper est une faute plus grave que celle de toucher deux fois consécutivement le ballon. Penalty pour l'équipe A. Rapport



Question 35

Alors que le ballon est en jeu, un joueur de l'équipe A quitte délibérément le terrain pour aller cracher sur un officiel d'équipe assis sur le banc. Décisions ?

REPONSE :

Sous réserve de l'avantage, arrêt du jeu.

Exclusion du joueur fautif pour avoir craché sur une personne.

Officiel de l'équipe A : coup franc indirect exécuté sur la ligne de touche au point le plus proche de l'endroit où se trouvait l'officiel d'équipe.

Officiel de l'équipe B : coup franc direct exécuté sur la ligne de touche au point le plus proche de l'endroit où se trouvait l'officiel d'équipe.

Rapport.

.



Question 36

Dans quels cas un joueur doit-il être averti ?

Réponse :

Un joueur doit être averti s'il commet l'une des infractions suivantes :

- retarder la reprise du jeu ;
- manifester sa désapprobation en paroles ou en actes ;
- pénétrer ou revenir délibérément sur le terrain, ou quitter délibérément le terrain sans l'autorisation de l'arbitre ;
- ne pas respecter la distance réglementaire lors de l'exécution d'un corner, d'un CF ou d'une RT
- enfreindre de manière répétée les Lois du Jeu (le nombre d'infractions commises à partir duquel l'avertissement doit être infligé n'est pas précisément défini) ;
- se rendre coupable de comportement antisportif.
- pénétrer dans la zone de visionnage ;
- faire un usage excessif du signal d'analyse vidéo (écran de télévision).



Question 37

Dans quels cas un remplaçant ou un remplacé doit-il être averti ?

Réponse :

Un remplaçant ou joueur remplacé doit être averti s'il commet l'une des infractions suivantes :

- retarder la reprise du jeu ;
- manifester sa désapprobation en paroles ou en actes ;
- pénétrer ou revenir sur le terrain sans l'autorisation de l'arbitre ;
- se rendre coupable de comportement antisportif.
- pénétrer dans la zone de visionnage ;
- faire un usage excessif du signal d'analyse vidéo (écran de télévision).

Lorsque deux fautes ou infractions distinctes et passibles d'un avertissement sont commises (même à quelques instants d'intervalle), elles doivent être sanctionnées de deux avertissements, par exemple lorsqu'un joueur pénètre sur le terrain sans autorisation puis exécute un tacle dangereux ou annihile une attaque prometteuse par une faute/main, etc.



Question 38

Ballon en jeu. Sur le terrain, le n°5A frappe le n°8B situé au-delà du champ de jeu et qui attendait pour rentrer suite à une blessure.

Décisions ?

Réponse :

Arrêt du jeu.

Exclusion du joueur de l'équipe A pour acte de brutalité. Coup franc direct exécuté sur le point de la limite du terrain le plus proche de l'endroit où se trouvait le n°8B.

Penalty, si ledit point se trouve sur une des parties de la ligne de but délimitant la surface de réparation du n°5A. Rapport



Question 39

Lors d'une action de jeu, un attaquant de l'équipe A, au duel avec un défenseur B, parvient à centrer et, emportés par leur élan, les deux joueurs se retrouvent derrière la ligne de but. Le défenseur se retourne et frappe l'attaquant. Décisions ?

Réponse :

Sous réserve de l'avantage, arrêt du jeu.

Exclusion du défenseur pour acte de brutalité.

Coup franc direct exécuté sur le point de la ligne de but le plus proche de l'endroit où se trouvait la victime.

Penalty, si ledit point se trouve sur une des parties de la ligne de but délimitant la surface de réparation du joueur fautif.

Rapport.



Question 40

Épreuve des tirs au but. Les deux équipes comportent 8 joueurs chacune et sont à 7 tirs à 7. Le n°10, 8ème joueur de l'équipe A, botte et manque son tir. Il se blesse et ne peut poursuivre l'épreuve. Le n°5B, 8ème joueur de l'équipe adverse, doit-il tirer ? Explications.

Réponse :

Le joueur blessé doit être évacué du terrain pour recevoir les soins nécessaires.

Le 8ème joueur de l'équipe B doit tirer.

Le n°5B marque : fin de l'épreuve.

Le n°5B manque son tir : le capitaine de l'équipe B doit informer l'arbitre du nom et du numéro du joueur qui est retiré des joueurs qui vont continuer l'épreuve.

Poursuite de l'épreuve à 7 joueurs contre 7.



Question 41

À la 32ème minute, le joueur n°5A reçoit un 1er avertissement. À la 66ème minute, l'arbitre avertit à nouveau le n°5A mais ne l'exclut pas. Il reprend le jeu. Quelques instants après, le n°9A marque un but. Décisions si : 1. Le but est marqué en faveur de l'équipe A ? 2. Le but est marqué en faveur de l'équipe B ?

Réponse :

Dans tous les cas, exclusion du joueur pour avoir reçu un second avertissement.

1 : but refusé. Balle à terre sur la ligne de la surface de but parallèle à la ligne de but au point le plus proche.

2 : but accordé. Coup d'envoi. Rapport



Question 42

Un remplaçant, sur son banc de touche, insulte un adversaire sur le terrain alors que le ballon est en jeu. Décisions ?

Réponse :

Sous réserve de l'avantage, arrêt du jeu.

Exclusion du remplaçant pour avoir tenu des propos injurieux.

Coup franc indirect exécuté sur le point de la ligne de touche le plus proche de l'endroit où se trouvait le remplaçant.

Rapport.



Question 43

Ballon en jeu. Un joueur blessé, qui se trouve hors du terrain, insulte un adversaire (ou un partenaire, un arbitre) présent sur le terrain, ou l'entraîneur adverse situé sur son banc de touche. Décisions ?

Réponse :

Sous réserve de l'avantage, arrêt du jeu.

Exclusion du joueur pour propos injurieux.

Coup franc indirect exécuté sur le point de la ligne du terrain le plus proche de l'endroit où se trouvait le fautif.

Rapport.



Question 44

Un joueur enlève son short après avoir marqué un but. Décisions ?

Réponse :

L'arbitre sanctionnera ce joueur d'un avertissement pour comportement antisportif. De plus, s'il estime qu'il s'agit d'un geste obscène : le joueur fautif sera exclu pour gestes grossiers



Question 45

Coup franc pour l'équipe A dans le rond central. Un joueur de l'équipe A botte le ballon puis le reprend une seconde fois consécutivement au moment même où un attaquant de l'équipe B s'empare du ballon et va marquer un but pour son équipe. Décisions ?

Réponse :

Par application de l'avantage : but accordé. Coup d'envoi



Question 46

Dans quelles circonstances, une gardienne de but sera sanctionnée d'un coup franc indirect, conformément à la loi 12 ?

Réponse :

- Garder le ballon dans ses mains plus de 6 secondes avant de le relâcher.
- Toucher le ballon des mains après l'avoir lâché sans qu'il n'ait été touché par une autre joueuse.
- Toucher le ballon des mains sur une passe bottée délibérée d'une partenaire.
- Toucher le ballon des mains sur une rentrée de touche d'une partenaire.



Question 47

Après le botté du joueur, à quel moment le penalty est-il considéré comme pleinement exécuté ?

Réponse :

Le penalty est terminé lorsque :

- a) Le ballon arrête de bouger,
- b) Il sort en dehors des limites du terrain,
- c) L'arbitre arrête le jeu pour sanctionner une infraction aux Lois du Jeu.



Question 48

Un joueur, bottant un penalty, feinte le gardien avant de tirer. Décisions ?

Réponse :

Il est permis au tireur de réaliser une feinte lors de l'exécution d'un penalty. Par contre, la feinte est considérée comme illégale lorsque, tout juste avant de botter le ballon, le tireur fait semblant de botter, s'arrête pour attendre le plongeon du gardien de but et botte seulement ensuite.

On doit considérer que cela rompt la fluidité et le rythme du botté. La dernière foulée et le tir doivent donc constituer un ensemble fluide et un même mouvement.

Reprise du jeu par CFI et avertissement au botteur pour CAS



Question 49

Penalty à la fin du temps réglementaire. Le botteur passe au-dessus du ballon. Dans le même temps, un de ses coéquipiers, régulièrement placé, le suit et effectue le tir à sa place. Décisions ?

Réponse :

Si le but est marqué : but refusé.

Si le but n'est pas marqué : arrêt du jeu.

Dans tous les cas, avertissement aux deux joueurs pour comportement antisportif.

Fin de la période ou du match



Question 50

Le poteau du but de l'équipe A renvoie le ballon en direction du terrain dans la surface de réparation. À ce moment-là, un remplaçant de l'équipe A qui s'échauffait derrière son but, frappe au visage un attaquant de l'équipe B qui avait été emporté par son élan en dehors du terrain. Décisions ?

Réponse :

Sous réserve de l'avantage, arrêt du jeu.

Exclusion du remplaçant A pour acte de brutalité.

Coup franc direct pour l'équipe B sur la ligne délimitant le terrain au point le plus proche d'où a eu lieu la faute ou bien penalty si le point le plus proche appartient à la ligne de but dans la partie commune avec la surface de réparation.

Rapport.



Question 51

Rentrée de touche effectuée correctement par l'équipe A, à l'intention de son gardien de but. Celui-ci, situé à l'extérieur de sa surface de réparation, contrôle le ballon du pied et le ramène dans sa surface puis s'en saisit des mains. Décisions et explications ?

Réponse :

Le gardien contournant volontairement la loi, devra être sanctionné par un coup franc indirect à l'endroit où il se saisit du ballon des mains, sous réserve de la procédure de la loi 13.



Question 52

Sur une rentrée de touche pour l'équipe A, un adversaire reste à moins de 2m de la ligne de touche et dévie le ballon de la tête derrière sa ligne de but, en dehors des montants. Décisions et explications ?

Réponse :

Arrêt du jeu. L'arbitre sanctionnera le joueur fautif d'un avertissement pour comportement antisportif. Il choisira la reprise de jeu la plus avantageuse au profit de l'équipe A entre le coup franc indirect à l'endroit de la position du joueur B et le corner.



Question 53

Un joueur de l'équipe A, a un différend avec un partenaire lors d'une rentrée de touche en sa faveur. Ce même joueur l'insulte et lui jette violemment le ballon au visage. Décisions ?

Réponse :

Arrêt du jeu.

Exclusion du joueur fautif pour acte de brutalité.

Coup franc direct pour l'équipe B à l'endroit où se trouvait la victime. Rapport.



Question 54

Coup d'envoi. Avant son exécution, un joueur présent sur le terrain insulte un assistant. Décisions ?

Réponse :

C'est le coup d'envoi pour commencer le match :

Interrompre l'exécution. Exclusion pour propos injurieux.

L'exclu peut être remplacé par un remplaçant inscrit, ou à défaut par un joueur non inscrit, sans inscription compensatoire d'un nouveau remplaçant.

Equipe à 11. Rapport.

Il s'agit d'un autre coup d'envoi (après un but marqué, pour commencer la 2ème période ou une période des prolongations) :

Interrompre l'exécution. Exclusion pour propos injurieux. Equipe à 10.

Rapport.



Question 55

Des réserves sur l'équipement du terrain sont déposées moins de 45 minutes avant le coup d'envoi. Comment doit agir l'arbitre ?

Réponse :

L'anomalie est légère :

Elle aurait dû, de toute façon, être détectée par l'arbitre. Le match a lieu.

L'anomalie s'est produite après l'inspection de l'arbitre et présente un caractère important (transversale cassée...) :

Le match n'a pas lieu.

Dans tous les cas, Rapport.



Question 56

Une équipe, n'ayant inscrit sur la feuille de match que 11 titulaires et un remplaçant, a un titulaire exclu avant le coup d'envoi de la rencontre. Le capitaine de l'équipe fautive refuse de faire pénétrer le remplaçant sur le terrain pour compléter son équipe. À la 15ème minute de jeu, le n°9 de cette même équipe se blesse et sort du terrain. L'entraîneur, en présentant les panneaux réglementaires, demande le remplacement du n°9 par le n°12. À la 30ème minute, le n°9 est rétabli et l'entraîneur, pendant un arrêt de jeu, demande à l'arbitre l'autorisation de faire revenir le n°9 sur le terrain.

Décisions et explications ?

Réponse :

L'arbitre doit refuser le retour du n°9 (sauf en Ligue ou en District où existent les remplacements libres) car le remplacement du n°9 par le n°12 est effectif. Le n°12 n'ayant pas débuté la rencontre, il ne peut remplacer que des titulaires. Une fois le match débuté, il ne peut plus compléter son équipe.



Question 57

Penalty, le botteur décide de faire une talonnade en direction du but adverse. Décisions ?

Réponse :

Le fait de faire une talonnade est autorisé par les Lois du Jeu.
L'essentiel est que le ballon soit malgré tout botté vers l'avant ; donc en direction du but adverse



Question 58

En ce qui concerne les exclusions de joueurs titulaires avant le coup d'envoi, doit-on considérer qu'à défaut de remplaçant, l'équipe peut se compléter par des joueurs nouveaux jusqu'à la fin du match ou, une fois le coup d'envoi donné, est-il impossible en cas d'absence de remplaçant, de compléter son équipe par des joueurs nouveaux ?

Réponse :

L'équipe ne peut pas se compléter avec des joueurs nouveaux après le coup d'envoi. Cette disposition s'applique à toutes les compétitions (Nationales, Ligue ou District).



Question 59

Quelles décisions doit prendre l'arbitre lorsqu'une personne supplémentaire est présente sur le terrain sans interférer avec le jeu ?

Réponse :

Attendre le 1^{er} arrêt de jeu.

Avertissement à la personne supplémentaire pour avoir pénétré sur le terrain sans autorisation.

L'arbitre doit lui faire quitter le terrain. Rapport s'il s'agit d'un officiel d'équipe ou d'un joueur exclu.

Reprise consécutive à l'arrêt.

Si, par inadvertance, l'arbitre a arrêté le jeu, celui-ci sera repris par une balle à terre à l'endroit où se trouvait le ballon, sous réserve de la procédure de la Loi 8.



Question 60

Un remplaçant A prend la place d'un joueur titulaire au cours de la 1ère période. Durant le repos, le titulaire remplacé décide de reprendre sa place dans l'équipe. La 2ème période commence sans que les joueurs adverses, ni les arbitres, ne s'aperçoivent de la supercherie. Celle-ci est découverte lorsque le fautif vient de marquer un but contre son camp. Décisions ?

Réponse :

But accordé.

Avertissement au remplacé de l'équipe A pour comportement antisportif.
L'arbitre doit lui faire quitter le terrain.

Avertissement au capitaine A pour comportement antisportif (supercherie en cours de mi-temps et responsabilité quant au comportement de son équipe).

Autorisation au joueur A ayant remplacé le titulaire en 1ère période de reprendre sa place avec avertissement pour comportement antisportif.

Coup d'envoi.